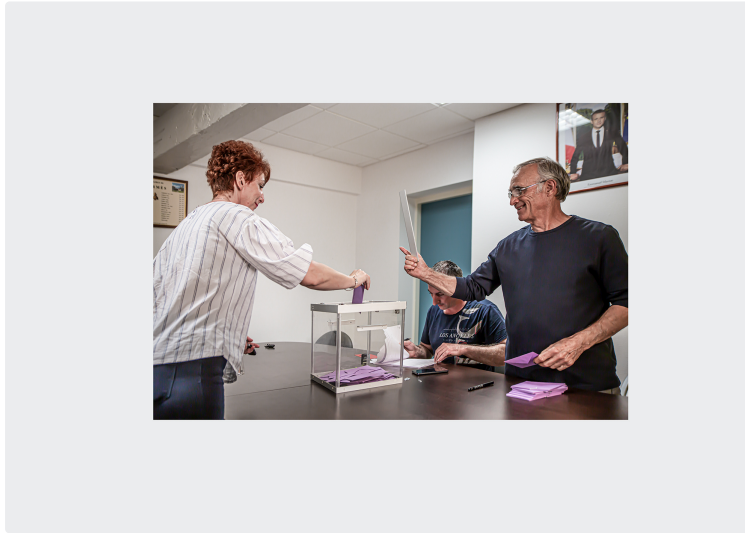


Élections partielles à Mormès : les 3 candidats sont élus

Il n'y aura pas de 2ème tour



Élections partielles à Mormès : les 3 candidats sont élus

On sait que Régis Tartas, maire de Mormès, est décédé en juillet 2019. Du fait des démissions de deux conseillers municipaux (largement antérieures), il était nécessaire d'organiser des élections municipales partielles.

Ce qui a été fait ce 22 septembre 2019. Il y avait trois candidats déclarés :

Sylvie Doat,

Hervé Guano

Samuel Vanhaecke.

Sylvie Doat obtient 48 voix, Hervé Guano, 44 voix et Samuel Vanhaecke, 43 voix. Mathieu Tartas, candidat non-déclaré, obtient 1 voix.

Mormès, qui a 127 habitants, a 108 inscrits sur les listes électorales, dont 53 ont voté. Du fait qu'il y a eu 3 bulletins nuls, 50 suffrages sont exprimés.

Pas de 2ème tour

Les conditions sont remplies pour que les trois candidats déclarés soient élus au 1er tour, car :

leur nombre de voix est supérieur à 50 % des suffrages exprimés,

leur nombre de voix est supérieur à 25 % des électeurs inscrits.

Le nouveau conseil municipal se réunira prochainement pour élire le nouveau maire.



Sylvie Doat, Karine McKenzie et Pierre Desjardins à 11 h 30 (il y a eu 20 votants)



17 h 45 : Antoine Garcia, Pierre Desjardins et Olivier Guyader attendent les derniers votants



Une des dernières électrices



Ouverture de l'urne



Dépouillement des bulletins par Olivier Guyader, Antoine Garcia, Karine McKenzie et Quitterie Spoerry